

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

LOCATION DE L'ESPACE MATISSE A SOYAUX

Direction Proximité
N° 2021-D-101

Le **PRESIDENT** de la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION** de **GRANDANGOULEME**,

- ▣ VU, le code général des collectivités territoriales,
- ▣ VU, la délibération n°130 du conseil communautaire du 16 juillet 2020 portant délégation d'attribution du Conseil au président,
- ▣ VU, l'arrêté n°32 du 11 août 2020 de Monsieur le président subdéléguant à Monsieur Gérard DEZIER en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus-visée,

DECIDE

Article 1^{er} – Est autorisé la signature de la fiche de renseignements préalable à la mise à demande d'utilisation d'une salle de l'Espace Matisse située sur la commune de Soyaux pour l'organisation de la réunion relative au « Projet de création de la communauté professionnelle Territoriale de santé Angoulême – Soyaux » le mardi 30 mars à partir de 15h30.

Article 2 – La salle est mise à disposition à titre gratuit.

Article 3 – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le **31 MARS 2021**

P/Le Président,
Le Vice-Président,



Gérard DEZIER

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le **31 MARS 2021**
Publié ou notifié,
Le **31 MARS 2021**